



## Droit du lycéen majeur ayant des probleme

Par **dydyce17**, le **12/01/2012** à **20:08**

bonsoir je suis actuellement en terminal je suis majeur j'ai raté mon bac j'ai du changé de ville donc d'école cela signifie que je repasse pas mon bac dans mon établissement d'origine lors de mon inscription dans ma nouvelle école la chef d'établissement ne voulais pas de redoublant dans son établissement car c'est sa premier année de bac mais elle m'a accepter dans l' établissement ,a cause d'une accident de voiture au mois d'aout j'ai eu des problèmes de santé durant le premier trimestre j'ai eu des absences mais tous justifié par des certificats medicales ,par rapport a sa la proviseur a convoqué mes parents bref elle m'a bien fait comprend qu'elle voulais de la reussite au bac pour son établissement et que moi par rapport a mes absences je n'aurait pas eu mon bac donc ce n'etait pas du bon pour l'image de son établissement bref tous parce que j'etai malade a cause mon accident j' était furieuse d'entendre ces propos du cout elle a menacé de me renvoyé dans mon etablissement d'origine si je venais pas en cour et si je n'avait pas mon bac blanc nous avons eu un bac blanc ou je n'ai pas totalement réussie car j'ai des lacunes mais j'ai vu mes prof et m'on dit qu'ils sont tres confiants pour les bac et que c'etait juste un premier bac blanc et d'ailleurs trop tot dans l'année bref suite a cela la proviseur a convoqué mes parent vendredi et ma mere a cru comprendre que c'etait pour parlé de mes et d'envisager un renvoie dans mon ancien etablissement .maintenant par rappor a mon histoire je voudrait avoir des reponses la proviseur a telle le droit de me renvoyé dans mon ancien etablissement sachant que cest dans une autre ville de ma pars je trouve sa injuste de sa par de me reagir de cette façon juste pour l'honneur de son etablissement .quels sont mes droits dans cette sitution sachant que j'ai le bac a la fin de l'année !

Par **Tisuisse**, le **13/01/2012** à **10:07**

Bonjour,

Votre message est incompréhensible. En effet, il forme un bloc, sans paragraphe, sans ponctuation et de nombreuses fautes rendant difficile la lecture. Vous serait-il possible de le simplifier, de faire des paragraphes avec des phrases courtes, d'y mettre de la ponctuation ? Nous nous ferons un devoir de vous répondre rapidement.

Merci d'avance.

Bien cordialement.

Par **cocotte1003**, le **13/01/2012 à 12:43**

Bonjour, pouvez vous préciser si vous êtes dans le public ou privé, cordialement

Par **Tisuisse**, le **13/01/2012 à 12:45**

Déjà, qu'il expose plus clairement son problème et qu'il précise sa question parce que, telle qu'elle est posée, on n'y comprend rien.

Par **pat76**, le **13/01/2012 à 16:46**

Bonjour

Au vu des fautes de conjugaison, grammaticales, absence de ponctuation, on comprend mieux l'échec au bac...